



Association de parents d'élèves
LOCALE, ACTIVE, INDÉPENDANTE

Journée nationale contre le harcèlement

Le harcèlement, c'est quoi ?



« *Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.* »

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétition** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.
- **L'isolement** : la victime est souvent isolée et ne sait pas comment réagir et se défendre.

Attention : tous les conflits ne sont pas systématiquement des faits de harcèlement, il est nécessaire de faire la part des choses.

Vous pouvez discuter avec votre enfant, lui apprendre à dire « Non » à la violence contre lui ou contre un autre enfant.

N'hésitez pas à signaler au collège (auprès de la Principale, de la Principale Adjointe, de la CPE ou des professeurs de votre enfant) toute suspicion de harcèlement à l'encontre d'un élève. La psychologue scolaire pourra faire une évaluation et elle pourra accompagner l'enfant victime, les enfants initiateurs et les témoins silencieux avec l'équipe enseignante.

**Le harcèlement si on n'en parle pas
il ne s'arrête pas.**